PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Quotidienne

	Un An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS ...	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT
Edition Hebdomadaire

	Un An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ETATS-UNIS	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER	$1.00	$2.05	$1.25	$1.05

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 10 JUIN 1909 82me Année

LA DEPECHE D'EMS.

M. Emile Ollivier publie, dans la "Revue des Deux Mondes", la partie la plus pathétique peut-être du récit qu'il a commencé depuis longtemps et qu'il continue avec un noble zèle, avec une admirable bonne foi. Il raconte les événements des dernières journées qui ont précédé la déclaration de guerre. Il les raconte heure par heure.... Et il n'est pas d'histoire plus émouvante que celle-ci, avec sa simplicité de témoignage.

La responsabilité de Benedetti est grave, selon la déposition scrupuleuse de M. Emile Ollivier.

A sept heures du soir, le 12, Gramont télégraphie à notre ambassadeur, qui reçoit la dépêche dans la nuit. Gramont demandait des "garanties",—et tout le mal venait de là. Certes, s'il n'était pas venu de là, il serait venu d'ailleurs, puisque Bismarck voulait la guerre et, pour l'amener, cherchait tous les stratagèmes. Mais enfin, il vint de là ; et le rôle de Benedetti ne devait pas être de refuser à Bismarck tous les prétextes,—celui ci à ce moment-là !....

Est-ce que la dépêche de Gramont couvre Benedetti ?.... M. Emile Ollivier ne le pense pas. Plus tard, Benedetti raconta qu'il n'approuvait pas la demande des garanties : s'il ne l'approuva t pas, il ne devait pas, remarque M. Emile Ollivier, "faire sans observations une démarche dont il apercevait les conséquences fâcheuses". Un ambassadeur n'est pas un simple et impersonnel téléphone : — disons qu'il n'est pas ce qu'un téléphone devrait être!... Etant à Ems, voyant l'état des choses et l'état des esprits, il devait apprécier, en connaissance de cause, l'opportunité de la démarche qu'on lui indiquait, ou discuter avec son gouvernement et ne pas se contenter d'être l'intermédiaire indifférent d'un tel dialogue. D'ailleurs, en d'autres circonstances que rappelle M. Emile Ollivier, Benedetti avait eu conscience de son véritable métier. Cette fois, non.

En outre :

Non seulement il accomplit la mission sans envoyer à Paris aucune critique, mais il y mit autant d'insistance que s'il exprimait une conviction personnelle.

Le 13, dès le matin, Benedetti se rendit auprès de l'aide de camp de service, Radziwil ; et il le pria de solliciter une audience. Le roi était sorti. Benedetti alla se promener au parc, près des sources. A neuf heures dix, soudain et probablement sans l'avoir prévu, il se trouva en face du roi. Voici, de cette terrible rencontre, le récit de M. Emile Ollivier :

Guillaume marchait avec son frère, le prince Albrecht, suivi d'un adjudant, lorsque, sur le bord de la Sahr, près de la maison des bains, il aperçoit Benedetti. L'ambassadeur avait trop de politesse pour aborder le roi ; ce fut le roi qui s'avança vers lui. Les promeneurs, ayant aperçu ce mouvement, regardaient avec curiosité, comme pour essayer de pénétrer le sens de cette rencontre. Alors, le prince Albrecht et l'adjudant s'arrêtèrent à quelques pas en arrière, pour contenir la foule afin qu'elle n'entendit pas la conversation. Le visage du roi était éclairé par le contentement d'un homme qui va sortir d'une affaire pesante à son cœur....

—Le courrier de Sigmaringen, dit il, n'est pas encore arrivé, mais voyez ici une bonne nouvelle.

Et, en même temps, il lui tend une feuille supplémentaire de la "Gazette de Cologne," contenant le télégramme de Sigmaringen.

— Par là, ajouta-t il gaiement, tous nos soucis et toutes nos peines ont pris fin.

Il s'attendait à des remerciements empressés et satisfaits. Au lieu de cela, Benedetti lui dit d'un ton sérieux :

— Un télégramme du duc de Gramont m'annonce la renonciation du prince à la couronne d'Espagne. L'empereur Napoléon a reçu avec satisfaction cette nouvelle et il espère que ce fait mettra fin à l'incident ; mais il désire obtenir de Votre Majesté l'assurance, que la candidature, qui vient d'être retirée, ne sera pas reproduite à l'avenir. Et je demande à Votre Majesté de me permettre d'annoncer au duc de Gramont qu'elle interdirait au prince de poser de nouveau sa candidature.

Voilà bien de l'exigence, et comminatoire dans les termes. Ces façons-là sont à merveille, si l'on désire la guerre ; si l'on ne la désire pas, il faut parler autrement.

Le roi montra, dit M. Ollivier, "une possession de lui-même vraiment royale." Il repoussa très poliment la demande si brusque de Benedetti :

Je ne connais pas encore la détermination du prince Léopold, j'attends à tout moment le message qui doit m'en instruire ; je ne puis donc vous donner aucun éclaircissement ni vous autoriser à transmettre à votre gouvernement la déclaration que vous me demandez. Benedetti, au lieu de se tenir pour dit, et, par exemple, de consulter là-dessus son gouvernement, insista. Il adjura le roi de consentir à la déclaration demandée, sinon comme souverain, du moins comme chef de la famille des Hohenzollern. Cette distinction, il l'imaginait ; ce n'était pas son gouvernement qui l'avait chargé de le faire. Le roi refusa :

—Je ne veux ni ne puis prendre un pareil engagement ; je dois, pour cette éventualité comme pour tout autre, me réserver la faculté de consulter les circonstances. Qu'arriverait il, en effet, si plus tard Napoléon lui-même admettait la candidature ? Je devrais donc alors m'y opposer ? Je n'ai aucun dessein caché et cette affaire m'a donné de trop grandes préoccupations pour ne pas désirer qu'elle soit définitivement écartée. Cependant, vous pouvez répéter à l'empereur, votre souverain, ce que je vous affirme ici. Je connais mes cousins le prince Antoine de Hohenzollern et son fils ; ils sont d'honnêtes gens, et s'ils ont retiré la candidature qu'ils avaient acceptée, ils n'ont certes pas agi avec l'arrière-pensée de la reproduire plus tard.

Le roi Guillaume maintenait avec énergie la résistance à laquelle l'appelait son indépendance de souverain. Mais, cela fait, il donnait des assurances qui auraient pu suffire,— qui auraient pu, qui auraient dû suffire, si l'on ne désirait pas la guerre. Cependant, pour la troisième fois, Benedetti insista. Il répéta qu'il s'adressait non pas au roi, mais au chef des Hohenzollern.

—En cette qualité, Votre Majesté peut assurément accueillir, sans préjudice d'aucune sorte, la demande que j'ai été chargé de lui présenter. Notre démarche est sans arrière-pensée ; nous avons uniquement en vue de conjurer tout nouveau dissentiment et de rendre une confiance entière aux intérêts alarmés.

Evidemment, si Benedetti, avec cette insistance, avait réussi dans son entreprise, c'était un avantage pour notre pays ; à vrai dire, c'était surtout un succès personnel que remportait Benedetti. Mais il n'a pas réussi, voilà le principal de sa faute : en pareille matière, il faut qu'on juge d'une initiative sur ses résultats. Et c'était à Benedetti de voir, pendant qu'il causait avec le roi, s'il avait quelque chance de réussir. Les paroles qu'il entendait et, plus encore, le ton sur lequel elles étaient dites, devaient l'engager à persévérer dans son attitude ou bien l'en détourner.

A sa troisième reprise des mêmes arguments, le roi s'impatienta. Il resta poli, mais il fut sévère et dit :

—Monsieur l'ambassadeur, je viens de vous donner une réponse; et comme je n'ai rien à y ajouter, permettez que je me retire.

Alors, le roi fit deux pas en arrière, salua, traversa la foule et rentra chez lui. Il dit à la reine que Benedetti avait été " presque insolent".

Voilà ce qui se passait de l'autre côté du Rhin. Voyons en France cette journée du 13.

Il y avait conseil à Saint Cloud. Les ministres ignoraient l'envoi de la demande de garanties, qui était l'œuvre particulière du duc de Gramont. Le Bœuf arriva. Dans l'antichambre de la salle du conseil, un aide de camp lui dit, " d'un air superbe " :

—Ce n'est pas fini ! Nous demandons des garanties. Il nous en faut !....

Le Bœuf répondit :

—Des garanties ? Qu'est-ce que cela signifie ? Que s'est-il passé ? Il y a donc du nouveau ?....

Voici le récit de M. Emile Ollivier :

Le Bœuf entre comme un furieux dans la salle du conseil, se dirige vers Gramont et vers moi, qu'il aperçoit en conversation debout devant une fenêtre et nous interpelle d'un accent de colère :

—Qu'y a-t-il donc ? Qu'est ce que ces garanties ? La querelle recommence et je l'ignore ? Mais j'ai arrêté mes préparatifs ! Vous ne savez pas quelle terrible responsabilité pèse sur moi. Cela ne peut pas durer; il faut absolument que je sache, ce matin, si c'est la paix ou la guerre.

Gramont fit connaître au conseil les dépêches les plus récentes. Le Bœuf, aussitôt, demanda le rappel immédiat des réserves, "après quoi il ne s'opposait plus à ce qu'on fit de la diplomatie autant qu'on voudrait....Il s'écria :

—Chaque jour que vous me faites perdre compromet les destinées du pays !....

Le Bœuf avait raison. D'autre part, l'appel des réserves équivalait à une déclaration de guerre. Ils furent dans cette alternative redoutable !

Mège et Maurice Richard appuyèrent les conclusions de Le Bœuf. Et l'Empereur fut de leur avis. Il dit :

—Nous avons bien d'autres griefs contre la Prusse que cette affaire Hohenzollern !....

Chacun des ministres donna son opinion. M. Emile Ollivier s'opposa au rappel des réserves ; quant à la question des garanties, il voulut qu'on y renonçât et que, même si le roi de Prusse persistait à les refuser, on tînt l'affaire pour finie. Segris et Chevandier, Louvet et Plichon se rangèrent à cette idée. L'Empereur y vint lui-même et y entraîna Gramont. On vota : pour la guerre ou, au moins, pour l'imprudence, il y eut quatre voix contre huit : Mège, Maurice Richard, l'amiral et le maréchal.

Là dessus, on rédigea pour la lire à la tribune, la déclaration suivante :

L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse, et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de l'affaire.

M. Emile Ollivier commente ainsi ce texte :

Le silence gardé sur la demande de garanties en préparait l'abandon. Admettez que, pendant cette délibération, nous eussions reçu de Benedetti un télégramme formulant les objections que soulevait la demande de garanties, et nous demandant de réfléchir avant de lui en réitérer l'ordre, le Conseil, au lieu d'atténuer les effets d'un fait accompli, l'eût empêché de s'accomplir. Et Benedetti aurait ainsi, sans autre effort que celui d'une franchise obligée, rendu un service capital à son gouvernement et à son pays.

Tel fut le premier grand conseil de ces journées décisives. L'Empereur se retira. Le Bœuf le suivit et puis revint. Alors, de retour, Le Bœuf, agité, soufflant, jeta son portefeuille sur un meuble et s'écria :

—Si ce n'était pas pour l'Empereur, je ne resterais pas cinq minutes membre d'un tel cabinet qui, par ses niaiseries, compromet les destinées du pays !....

Maurice Richard s'approcha et tâcha de calmer Le Bœuf :

—Voyons, mon cher collègue...

Mais Le Bœuf l'écartait :

—Laissez-moi !....

Il avait le visage rouge, les yeux enflammés. Il alla à Pietri et à Bachon et leur dit :

—Le rappel des réserves est repoussé par huit voix contre quatre. C'est une honte, il ne me reste plus qu'à donner ma démission, je serai l'homme le plus populaire de France. On trahit l'Empereur !

M. Emile Ollivier raconte qu'alors Le Bœuf le désigna et ajouta :

—Voilà l'homme qui le trahit !....

Bachon lui dit :

—Prenez garde, M. Ollivier va vous entendre....

Et M. Ollivier commente comme suit cette scène :

Mes collègues ont souvent réprouvé cette sortie du maréchal ; je ne me suis pas joint à eux. L'émotion de se sentir rejeté tout à coup, sans avoir été prévenu, sous l'effroyable responsabilité dont il se croyait délivré, explique ces mouvements désordonnés d'une âme militaire.

Cette noble sérénité de jugement suffit à indiquer un caractère.

Les événements se précipitent, dans ces derniers jours qui ont précédé la guerre. Chaque minute est toute pleine de fatalités, ou bien, si nous voulons écarter ce mot peu intelligible, de hasards, mais qui tendent tous à la même conclusion.

DEPECHES Télégraphiques

La réunion des Vétérans Confédérés.

Memphis, Tenn., 9 juin—La chaleur insupportable qui règne à Memphis depuis deux ou trois jours incommode considérablement les Vétérans Confédérés. Hier plusieurs vieux soldats ont passé la nuit dans des tramways où dans les parcs cherchant en vain une brise rafraîchissante.

Ce matin des milliers d'évantails ont été distribués gratuitement, et par ce moyen les vétérans sont parvenus à créer un semblant de fraîcheur dans la salle de réunion.

La séance du matin a été presque totalement consacrée à la lecture des rapports. La maquette du monument qui sera érigé au souvenir des femmes de la Confédération a été rejetée à l'unanimité. L'artiste, dans son projet, a représenté une femme militante, armée et équipée de pied en cap et brandissant un drapeau. Les vétérans sont d'avis que ce projet ne représente nullement le splendide dévouement des femmes du Sud.

Les villes de Houston, Mobile, Nashville et Chattanooga ont invité les vétérans à tenir leur prochaine réunion dans leur murs.

Memphis 9 juin—Avant de lever la séance, les Vétérans Confédérés à une grande majorité, ont résolu de tenir leur prochaine réunion à Mobile, en 1910.

—o—

JUSTICE TARDIVE.

Guntersville, Ala, 9 juin—James Lindsey, un vieux forgeron, et son gendre James Brock ont été arrêtés hier soir, sous l'accusation d'être les auteurs d'un meurtre commis il y a une dizaine d'années à Carnesville, Geo.

Lindsey, paraît-il, aurait fait des aveux mais Brock nie avec une grande énergie.

—:o:—

LES CHEFS DU CHEMIN DE FER URBAIN FAVORISENT L'EMISSION DE NOUVEAUX BONS.

Ce qui enlèvera aux actionnaires le poids de fortes dépenses et permettra l'augmentation et l'amélioration de la valeur de leurs placements.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET DE L'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
317 rue Baronne.
Nouvelle-Orléans, Lne., 8 Juin 1909.

AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ET D'ECLAIRAGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les Directeurs de la Compagnie du Chemin de fer et d'Eclairage de la Nouvelle-Orléans soumettent l'exposé suivant à la considération de leurs actionnaires :

Le Conseil de Direction juge essentiellement nécessaire d'élargir les plans financiers de la Compagnie, surtout eu égard au fait que des extensions, des améliorations sont impérieuses. Nous sommes d'avis que ces travaux ne doivent pas se faire aux frais de l'actionnaire, et devraient être au compte du capital ou d'une émission additionnelle de bons.

Premièrement. La compagnie est capitalisée à trente millions de dollars ($30,000,000.00), dix millions desquels sont des actions "préférées", "non-accumulatrices", et vingt millions d'actions communes. Ces actions constituent le fonds capital entier de la compagnie, et l'émission de bons proposée d'aucune façon n'augmentera le fonds-capital.

Deuxièmement. L'émission de bons proposée cinquante millions de dollars ($50,000,000) doit être sujette à des limitations et des restrictions imposées par le Conseil des Direction, comme il est compris dans la résolution adoptée par le Conseil de Direction et autrement, laquelle résolution est ainsi conçue :

"Attendu que les Directeurs de cette Compagnie ont appelé une assemblée des actionnaires de cette compagnie pour approuver l'emission autorisée de $50,000,000 de bons de quarante ans premiers et rachetant 5 pour cent, bons hypothécaires dont $30,000,000 doivent être mis de côté pour racheter des obligations existantes et $2,000,000, devant être dépensés selon les besoins de la compagnie, soigneusement restreints ; donc.

IL EST RESOLU que c'est l'opinion du Conseil que si une telle émission est approuvée par les actionnaires, suffisamment de bons pourront être émis et vendus pour racheter et payer $1,226,000.00 de bons de 6 pour cent. Les billets "Gold Debenture" de la compagnie le 1er Novembre prochain, si, selon l'avis du Bureau, il est considéré sage de le faire, et tous les autres bons à emettre pour des objets d'extensions, d'améliorations de la propriété de la compagnie, ne seront emis que pour 75 pour cent du coût de ces améliorations et extensions.

"L'objet de cette résolution est de limiter autant que possible l'émission de bons additionnels sur la propriété de la compagnie et de restreindre soigneusement cette émission."

Les $1,266,000 de billets actuels de debenture, et le rachat de ces billets par l'émission proposée de bons, d'aucune façon n'augmenteront la dette de la compagnie.

Troisièmement. La résolution qui précède déclare que 75 pour cent du coût des améliorations et des extensions seront payés des produits de la vente des bons. Eu égard au présent et rapide agrandissement anticipé de la ville, il serait impossible de faire de telles améliorations et extensions, et de faire face aux obligations des franchises de la Compagnie (même s'ils étaient suffisants), et en même temps se montrer juste à l'égard des actionnaires. Le très grand pavage que doit bientôt faire la ville de la Nouvelle-Orléans imposera de nouvelles et fortes obligations à la Compagnie, et comme ces améliorations sont pratiquement d'un caractère permanent, le Conseil ne croit pas que les actionnaires des prochaines futures années doivent supporter toute la dépense de ces travaux qui seront à l'avantage des actionnaires de dix à trente ans d'ici.

Quatrièmement. D'autres demandes se font à la compagnie d'extensions additionnelles de diverses parts qui, s'il y est fait droit, nécessiteront une augmentation de dépenses ; mais il est prévu que ces extensions ajouteront grandement aux gains et qu'il en résultera un grand bien pour la compagnie et la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le plan de finance de la compagnie tel qu'il est suggéré ou proposé est compréhensible, non seulement pour les conditions existantes, mais pour la durée des diverses franchises de la compagnie.

Les gains accrus que la compagnie devrait recevoir les prochaines années devraient plus que compenser des dépenses additionnelles qu'occasionnera l'émission de bons que le Conseil de Direction se propose de créer.

Le Conseil de Direction a la plus entière confiance dans la propriété et les sécurités de la Compagnie qui, au moyen d'une gestion financière judicieuse et une bonne administration, gagneront de plus en plus en valeur avec le temps ; et c'est la plus sincère opinion du Conseil de Direction que le plan soumis aux actionnaires servira le mieux les intérêts de la compagnie sous tous les rapports ; et s'il est exécuté, il étendra grandement le marché de toutes les catégories de ses sécurités.

L'exposé ci-dessus fait aux actionnaires a été approuvé et adopté par le vote unanime du Conseil de Direction.

HUGH McCLOSKEY, Président.

JOS. H. DE GRANGE, Secrétaire.

En mémoire des soldats Confédérés.

Washington, 9 juin—Un monument en marbre ou en granit qui coûtera environ $8,500 sera élevé par le Gouvernement des Etats-Unis dans la section Confédérée du cimetière national à Salem, N. J. pour marquer le lieu de repos de 2,460 officiers et soldats de l'armée et de la marine Confédérées, qui sont morts comme prisonniers de guerre au Fort Delaware entre 1862 et 1865.

Des soumissions pour le monument seront ouvertes le 11 juin par le Col. W. C. Oates.

La construction de ce monument est due à l'impossibilité où l'on s'est trouvé, faute de registres, de placer des pierres tumulaires distinctes sur chaque tombe individuelle ainsi que l'ordonne un acte du Congrès.

Le commissaire Oates va faire placer aussi un grillage en fer autour du cimetière confédéré de Camp Chase, près de Columbus, Ohio, et autour du cimetière confédéré à North Alton, Ill.

—o—

La guerre à la Main Noire.

Cincinnati, Ohio, 9 juin.—L'enquête ouverte par les inspecteurs des Postes à Cincinnati aura pour effet, croit-on, de mettre entièrement à découvert les opérations audacieuses perpétrées par la "Main Noire," aussi bien aux Etats-Unis qu'en Italie.

Les agents du service secret les detectives de plusieurs grandes villes et les inspecteurs fédéraux ont recueilli une quantité considérable de documents qui tendent à prouver que la "Main Noire" étend ses ramifications dans toutes les villes du pays.

Six arrestations ont été opérés jusqu'ici à Marion, à Columbus et à Dannison, et les inspecteurs fédéraux croyant avoir découvert dans la première de ces villes le quartier général de cette redoutable organisation.

Les lettres confisquées, qui emplissent deux grands sacs postaux, proviennent de toutes les parties du pays et prouvent que des milliers de négociants italiens payent un tribut régulier à la "Main Noire."

Cleveland, 9 juin—L'attorney fédéral William Dey, qui sera chargé de poursuivre les membres de la Main Noire arrêtés hier à Columbus et à Marion, est d'avis que les inspecteurs du département des postes ont enfin mis la main sur le véritable quartier général de cette organisation et que de nombreuses arrestations ne tarderont pas à suivre.

—o—

Désastreux accident à Sault Ste-Marie.

Détroit, Michigan, 9 juin—Une dépêche de Sault Ste-Marie annonce qu'un désastreux accident est survenu cet après-midi dans l'une des écluses du grand canal au moment du passage de plusieurs vapeurs.

A la suite de cet accident, les vapeurs "Assiniboin" et "Perry G. Walker" ont coulé bas et l'"Empire City" a une très grave avarie dans sa coque.

L'accident est survenu au moment où l'"Assinaboia" appartenant à la Canadian Pacific Railroad Co et l'"Empire City", de la flotte du Trust de l'acier, entraient dans l'écluse.

Une des portes a cédé sous la pression formidable et un torrent d'eau a envahi l'écluse balayant les deux bâtiments sur son passage.

—o—

Départ des frères Wright pour Washington.

Dayton, Ohio, 9 juin—Wilbur et Orville Wright et leur sœur Miss Katherin Wright, sont partis ce matin à 11 heures pour Washington. Leur départ avait été annoncé pour midi, mais les deux aviateurs ont préféré partir une heure plus tôt afin d'éviter l'encombrement de la foule à la gare.

Les frères Wright rentreront à Dayton à la fin de la semaine. Les expériences d'aviation à Fort Myer n'auront lieu que vers la fin du mois.

—o—

Pompiers blessés.

Halifax, N. E. 9 juin—Vingt pompiers qui combattaient un incendie, cet après midi, sont tombés dans le sous-sol d'une fabrique à la suite de l'effondrement d'un plancher.

Il y a eu un tué et sept blessés.

Jackson Brewing Co.
Notre Bière Bohemian Jackson
PURE FOOD BEER
Ne contient que 3 1/2 0/0 d'Alcool, ce qui en fait une boisson sobre. Nous recommandons son usage modéré, et en condamnons l'abus. Les Allemands, une des nations les plus éclairées et les plus sobres au Monde, font de la Bière leur principale boisson et en consomment deux fois autant par personne que nous le faisons aux Etats-Unis. Notre Bière Bohemian est faite d'après la vieille méthode Allemande, et vaut n'importe qu'elle autre. (Vendue en barils seulement.) Nous vous invitons à visiter notre Brasserie.
RUES DECATUR ET JEFFERSON.
Lawrence Fabacher, Président. Adolph Dumser, Vice-Prés.
Gus. Oertling, Sec. Trés. Jos. Melcher, Surintendant.
20 Mv—13m—4jm jeu

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me District
dim marjeu—

LAZARD'S
604-606 RUE DU CANAL.
COMPLETS STEIN-BLOCH A LONDRES.
Savez-vous que le public Anglais montre de l'enthousiasme pour les vêtements Stein-Bloch de fabrique Américaine ! Vous savez que le peuple Anglais est exigeant quand il achète du linge. Les vêtements que nous vendons ont plus qu'une valeur ordinaire. Vous satisfaire est notre désir. Venez aujourd'hui voir les habits Américains les mieux faits.